

Cinéma Le Plaza : Vanishing Point?

Autor(en): **Broennimann, Tarramo / Nerfin, Pauline**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Kunst + Architektur in der Schweiz = Art + architecture en Suisse =
Arte + architettura in Svizzera**

Band (Jahr): **70 (2019)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-864819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tarramo Broennimann et Pauline Nerfin

Cinéma Le Plaza : *Vanishing Point* ?

L'actualité genevoise de ces derniers mois concernant le cinéma Le Plaza, objet architectural iconique dessiné par Marc-Joseph Saugey au début des années 1950, suggérait que le suspense se dénouerait très prochainement. Situé sur la rue de Chantepoulet, entre la gare Cornavin et la Rade de Genève, le cinéma – pour l'heure inactivé – luttait pour sa survie. Plus grand chantier de l'époque, plus grande salle de projection avec ses 1250 places, la perspective narrative de la sauvegarde du Plaza, entre patrimoine et politique, se dessine depuis presque vingt ans. Le Plaza présente en outre l'avantage d'avoir subi très peu de travaux et de se trouver ainsi proche de son état d'origine ; un argument de plus pour son reclassement ? C'est peut-être ce qui a décidé, ainsi que la démonstration populaire de l'attachement des Genevois au cinéma, à l'heure où nous écrivions ces lignes, sa conservation. Le 7 août dernier, par voie de presse, la Fondation Hans Wilsdorf annonçait que Le Plaza était sauvé !

Saugey et ses cinémas

L'œuvre construite du célèbre architecte genevois Marc-Joseph Saugey (1908–1971) se trouve essentiellement à Genève. Visionnaire, il fonde en 1931 le GANG (Groupe pour l'architecture nouvelle à Genève), crée la revue *Architecture, Formes, Fonctions* et enseigne à l'École d'architecture de Genève, formant une quantité de disciples.

De tous les cinémas genevois conçus par Saugey, il n'en subsiste que deux. Le Roxy (1937), L'Élysée (1951) et Le Star (1957) ont déjà succombé. La salle de projection Le Paris (1957) devenue ensuite Le Manhattan et actuel Auditorium Arditi fut sauvée *in extremis* grâce à une très forte mobilisation au début des années 1990¹. Quant au Plaza, son sort semblait être scellé par un propriétaire qui, ne le jugeant plus suffisamment rentable, avait planifié sa démolition pour y substituer un parking et de nouvelles surfaces commerciales, maladroitement coiffées par une résidence d'étudiants.

Flashback dans les fifties

Or Le Plaza n'est pas seulement le plus grand cinéma genevois, il est aussi le plus avant-gardiste de tous et est considéré comme l'œuvre phare de Saugey. Cette salle prend place au cœur du complexe multifonctionnel Mont-Blanc Centre érigé en 1951-1952, qui reflète parfaitement la période des trente glorieuses. Inspiré des typologies de l'*American way of life*, Saugey situe la volumétrie du Plaza au sein d'un programme mixte. La relation spatiale entre la salle et son environnement dénote une recherche approfondie ; depuis la rue,

un « pronaos » moderne² accueille le public et le guide, grâce à une légère pente, aux guichets (fig. 1). Un rideau s'ouvrait pendant les entractes (fig. 2), offrant aux passants une vue sur l'écran panoramique, le premier à présenter des films en Cinémascope. La transparence et la continuité avec la vie urbaine est accentuée par la structure de la salle, dont l'élégance aérienne est due aux six portiques en aluminium d'une portée de 40 m (fig. 3), prouesse technique unique en Europe qui fera dire à l'ingénieur civil Pierre Froidevaux : « La construction du cinéma *Plaza* a été une extraordinaire aventure ; c'est probablement une des œuvres dans lesquelles Saugey et moi avons investi la meilleure part de notre potentiel en créativité, en ingéniosité et en témérité. »³ Le balcon est soutenu uniquement par deux piliers en béton dont la qualité plastique renvoie au monde aéronautique. En raison de la valeur tant architecturale que sociale du Plaza, les spécialistes du patrimoine bâti avaient demandé sa mise sous protection dès l'an 2000.

Point de non-retour

Véritable course-poursuite, à l'instar du film culte *Vanishing Point*⁴ de Richard C. Sarafian, la trajectoire politico-juridique du Plaza durant les vingt dernières années semblait avoir atteint son point de non-retour. Toutes les voies de recours pouvant surseoir à la démolition de ce lieu emblématique étant épuisées, les regards étaient désormais tournés vers le propriétaire qui prétendait récemment encore vouloir échanger son projet insensé contre plusieurs dizaines de millions.



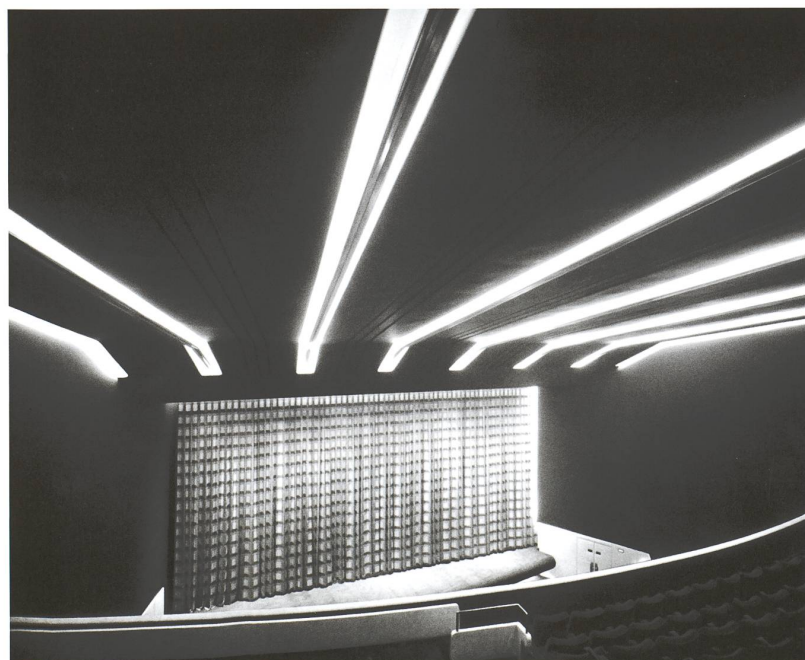
Aujourd'hui, il est manifeste que les grandes salles de cinéma trouvent un regain d'intérêt auprès d'un public pour qui la consommation culturelle doit être augmentée de cohésion sociale. Dans son hommage à Saugey, Alberto Sartoris écrivait : « L'architecture de Saugey n'est pas seulement un document visible sur la construction moderne, ni même sur un mode exclusif de projection, c'est surtout – et nous insistons sur ce terme – un dévoilement, mieux, une nouvelle vue [...] »⁵ La rareté de la structure du Plaza justifierait à elle seule sa conservation et son classement, mais ce qu'il faut sauver c'est aussi la qualité inédite du dispositif spatial – la « nouvelle vue » que Saugey nous permet donc d'envisager – soit la savante séquence d'une promenade architecturale menant de l'espace réel de la ville à l'espace fictionnel de l'écran.

Flashforward

Depuis que l'autorisation de démolir a été délivrée en 2015, plusieurs voix indignées ont fait savoir la perte inestimable que représenterait

cette disparition. Malgré les nombreux articles, motions, pétitions, initiatives et débats parlementaires, la destruction semblait actée. Été 2019, arrêt sur image : la salle est toujours debout, aucun bulldozer dans sa ligne de mire, comme en sursis. Soit le rideau de la spéculation immobilière tombait définitivement, soit un scénario impossible et idéaliste allait se jouer à l'écran : Le Plaza serait sauvé grâce à une action concertée et responsable. Et en effet, alors que tout semblait perdu pour le héros – ici le bâtiment – est survenu un inattendu happy end : le 7 août dernier, la Fondation Hans Wilsdorf a annoncé son acquisition du complexe Mont-Blanc Centre comprenant Le Plaza. Celui-ci sera restauré dans les règles de l'art et destiné à redevenir un espace culturel dédié au septième art, confirmant que le cinéma reste une invitation au voyage et la porte d'entrée dans un monde enchanteur. ●

Fig. 1 Enseigne et dispositif d'entrée incluant l'espace public, tel un « pronaos » moderne. Photo André Kern, 1954, collection privée



Brève chronologie du cinéma Le Plaza

2000 : demande de classement du complexe Mont-Blanc Centre par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève (IAUG).

2002 : demande de classement par l'association Patrimoine suisse Genève.

2004 : classement de l'ensemble Mont-Blanc Centre, y compris le cinéma Le Plaza, par le Conseil d'État.

2006 : classement confirmé par le Tribunal administratif avec une réserve concernant Le Plaza.

2008 : préavis de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS) qui ne recommande pas l'exclusion du Plaza du classement, la jugeant « tout simplement pas admissible en termes de conservation du patrimoine architectural ».

2009 : le Conseil d'État rejette la demande d'annulation du classement du Plaza formulée par la société propriétaire.

2010 : le Tribunal administratif rejette l'argumentation du Conseil d'État selon laquelle la rentabilité du Plaza peut être compensée par les loyers des immeubles de bureaux. Le Tribunal fédéral considère qu'« on ne peut obliger un propriétaire à accepter une affectation qui porterait atteinte de manière excessive à la rentabilité d'un bien ».

2011 : le Conseil d'État finit par (re)classer l'ensemble Mont-Blanc Centre en excluant le Plaza. Il révoque ainsi sa propre décision de 2004. La société propriétaire recourt contre ce classement.

2012 : le recours est rejeté par le Tribunal fédéral.

2015 : l'autorisation de démolir le cinéma Le Plaza est délivrée.

Novembre 2015 : plusieurs citoyens et la Fédération des architectes suisses (FAS) section Genève recourent contre l'autorisation.

Avril 2016 : le Tribunal administratif déclare le recours de la FAS irrecevable.

Novembre 2017 : dépôt à la Chancellerie d'État d'une initiative populaire cantonale législative intitulée *Le Plaza ne doit pas mourir* (IN 166) signée par 11 300 citoyennes et citoyens.

Mars 2018 : invalidation de l'initiative par le Conseil d'État en raison d'inconstitutionnalité.

Avril 2018 : recours interjeté auprès de la chambre constitutionnelle de la Cour de Justice contre l'arrêté d'invalidation de l'initiative.

Février 2019 : rejet du recours par la chambre constitutionnelle.

Mars 2019 : recours de la part du Comité d'initiative *Le Plaza ne doit pas mourir* auprès du Tribunal fédéral.

7 août 2019 : **coup de théâtre** ! Annonce du rachat du complexe Mont-Blanc comprenant Le Plaza par la Fondation Hans Wilsdorf. Le cinéma devrait être à nouveau classé, restauré, et une fondation mise en place pour gérer le lieu.

Notes

1 Le Manhattan fut classé en 1993, acheté l'année suivante par la Fondation Ardit et offert en 1995 à l'État de Genève. Son affectation actuelle est dédiée à des activités universitaires et culturelles.

2 Terme emprunté à Bruno Reichlin, « Cinéma Le Plaza : le critère de la rareté. Une lettre ouverte du Prof. Bruno Reichlin au Conseil d'État de la République et Canton de Genève », 28 novembre 2018, publiée sur le groupe facebook « Touchez pas au Plaza », 20 décembre 2018.

3 Pierre Froidevaux, « Marc-Joseph Saugey et son ingénieur », in Association pour la sauvegarde du cinéma Manhattan, *Le Cinéma Manhattan à Genève. Révélation d'un espace*, Genève, 1992, p. 26.

4 « Point de fuite » ou littéralement « lieu ou moment de la disparition », film américain réalisé en 1971 dont le titre français est *Point limite zéro*.

5 Alberto Sartoris, *Joseph-Marc Saugey 1908-1971 ou l'architecture retrouvée*, Édition des Valeurs nouvelles, Cahier n° 3, 1991, pp. 37-38.

Les auteurs

Tarramo Broennimann est architecte IAUG FAS SIA et cofondateur du bureau group8. Depuis plusieurs années, il est actif au sein de l'association pour la sauvegarde du Plaza.

Contact : tarramo@group8.ch

Pauline Nerfin est assistante en histoire de l'architecture et de l'urbanisme à l'Université de Genève. Elle est engagée dans la protection du patrimoine bâti des XIX^e et XX^e siècles.

Contact : pauline.nerfin@unige.ch

Zusammenfassung

Cinéma Le Plaza: *Vanishing Point*?

Im Verlauf der letzten Monate verdichteten sich in Genf die Hinweise, wonach die Ungewissheit um die Zukunft des vom Architekten Marc-Joseph Saugey zu Beginn der 1950er Jahre entworfenen Kinos Le Plaza ein baldiges Ende finden könnte. Das Schicksal des grössten und für seine Zeit richtungsweisenden Genfer Kinos, das den American Way of Life widerspiegelt, schien besiegelt, denn nach Ansicht des Eigentümers sollte das zu wenig rentable Objekt abgerissen werden.

Seit Erteilung der Abbruchgenehmigung im Jahr 2015 hatten sich viele Stimmen gegen diesen drohenden unersetzlichen Verlust erhoben. Trotz aller Bemühungen schien der Abbruch unmittelbar bevorzustehen. Nun ist überraschend und unverhofft die dramatische Wende zum Happy End doch noch eingetreten.

Riassunto

Cinema Le Plaza: *Vanishing Point*?

La cronaca recente relativa al cinema ginevrino «Le Plaza», iconico oggetto architettonico ideato da Marc-Joseph Saugey all'inizio degli anni Cinquanta, faceva presagire un epilogo negativo. Sembrava che il proprietario del cinema più grande e avanguardista di Ginevra, ispirato all'*American Way of Life*, ne avesse deciso la demolizione, ritenendolo poco redditizio. L'iter politico-giuridico durato vent'anni sembrava giunto al suo punto di non ritorno.

Dopo che nel 2015 fu rilasciata l'autorizzazione alla demolizione, numerose voci indignate richiamarono l'attenzione sulla perdita inestimabile che avrebbe rappresentato la sparizione di questa sala cinematografica. Malgrado le proteste, la distruzione sembrava irreversibile. All'improvviso, tuttavia, come un vero e proprio colpo di scena finale, è arrivato il lieto fine!

«

Fig. 2 Transparence littérale vers la salle depuis le foyer. Photo Gustave Klemm, Ville de Genève

Fig. 3 Lignes illuminées des portiques en aluminium. Photo Max Kettel, collection privée

PUBLIC ARP

Hans Arp — Architekturbezogene Arbeiten

16/6 — 3/11/2019

KUNSTMUSEUM APPENZELL

kunstmuseumappenzell.ch



Heinrich Gebert
Kulturstiftung Appenzell